

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 février 2017**

Convocation le 20 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre février à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Roger Bourhoven, Élisabeth Bousquet, Dominique Colombo, Fabrice De Nardi, Daniel Hobmaier, Sylvia Jouanneau.

Étaient absents: Sylvia Goulding, Fabrice Redoules et Rémy Soullignac

Secrétaire de séance: Frédérique Boret.

ATTRIBUTIONS ET VOTES DES SUBVENTIONS 2017

Monsieur le Maire informe de conseil municipal des demandes de subventions reçues.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité la liste ci-dessous :

- Comité des fêtes Les Arques :	600€
- Société de pêche :	50€
- Association « La Ruche » :	400€
- Société de chasse les Arques :	700€
- Les Ateliers des Arques :	500€
- Resto du cœur de Cazals :	100€
- Collège de Salviac :	80€
- APE « Côté cour » :	200€
- Association Pastorale AFPL :	200€
- Chercheurs d'Étoiles :	100€

Le montant total des subventions accordées sur le budget 2017 est de 2 930€.

POUR: 8

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Les Arques, le 24 février 2017
Le Maire,
Jérôme Bonafous

Fait et délibéré
en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 27/02/2017

Le Maire,
Jérôme Bonafous